

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 04 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian FERRU, Maire.

**NOMBRE DE MEMBRES**

<b>En exercice :</b>	<b>13</b>
<b>Qui ont pris part à la délibération</b>	<b>12</b>
<b>Présents :</b>	<b>10</b>

**Date de Convocation : 28/03/2023**

**Présents** : Messieurs BAUDOUIN Frédéric, BOURDEVERRE Éric, BRISSET Claude, FERRU Christian, FOUCHER Christian, GUÉRIN Frédéric, MALICHIER Michel.  
Mesdames CLÉMENT Séverine, PAILLÉ Isabelle et TROCHUT Marion.

**Absents excusés** : Monsieur LONJOU David.  
Madame DESSE Julie donne pouvoir à Monsieur FERRU Christian.  
Madame RASSE Sylvie donne pouvoir à Monsieur GUÉRIN Frédéric.

**Absent** : NÉANT.

**Secrétaire de séance** : Madame CLÉMENT Séverine.

**ORDRE DU JOUR** :

- Approbation du compte-rendu du 14 mars 2023,
- Vote du Budget de la Commune,
- Vote du Budget du Budget Annexe de la Boucherie,
- Numérotations habitations,
- Avis,
- Informations,
- Questions diverses.

**Préambule :**

Suite à un courrier reçu le 3 avril de l'Etat,  
le maire demande à l'assemblée si accord pour ajouter à l'ordre du jour :  
- Annulation du taux de la taxe d'habitation. Vote du taux de la taxe sur la maison secondaire.

**Avis favorable**

**1 Approbation du compte rendu du 14 mars 2023**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 14 mars 2023.

**2 Vote du Budget Principal de la Commune (équilibre dépenses et recettes)**

- Fonctionnement : 895 495.09 €

- Investissement : 609 362.11 €

### **Vote à l'unanimité**

M le maire présente tous les projets (Investissements et fonctionnement), qui ont déjà été évoqués lors de 2 réunions préparatoires.

M BRISSET intervient, et présente son mécontentement puisque nous n'avons pas prévu l'achat d'un cylindre, qui sera utile à son sens (déjà vu lors de précédentes réunions).

Le maire demande de lui trouver une commune des alentours qui possède un cylindre. L'assemblée ne semble pas être convaincue pour cet achat qui va amener des frais (entretien, CACES des agents, remorque, assurance...).

M Bourdeverre lui demande s'il n'y a pas autre chose à voir sur la commune puisque M Brisset se répète toujours sur les mêmes sujets (Cylindre, chemins et pont de la Primauderie).

### **3 Vote du Budget Annexe La Boucherie (équilibre dépenses et recettes)**

- Fonctionnement : 66 043.52 €
- Investissement : 48 405.00 €

### **Vote à l'unanimité**

### **4 Vote du Budget Annexe Lotissement des Lilas (équilibre dépenses et recettes)**

- Fonctionnement 48 410.00 €
- Investissement 48 405.00 €

### **Vote à l'unanimité**

### **5 Numérotation parcelle à Chantageasse**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est demandé la numérotation de l'immeuble situé sur la parcelle C n°2396.

Monsieur le Maire propose que la nouvelle adresse postale de cet immeuble soit le numéro 4 Chantageasse.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer le n°4 Chantageasse et autorise Monsieur le Maire de transférer tous les documents concernant ce changement à toutes les administrations.

### **Vote à l'unanimité**

### **6 Numérotation parcelle Avenue de Saintes**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est demandé la numérotation du bâtiment situé sur la parcelle ZK n°223.

Monsieur le Maire propose que la nouvelle adresse postale de ce bâtiment soit le numéro 65 Bis Avenue de Saintes.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer le n°65 Bis Avenue de Saintes et autorise Monsieur le Maire de transférer tous les documents concernant ce changement à toutes les administrations.

### **Vote à l'unanimité**

#### **7 Annulation de la Taxe d'Habitation et création de la Taxe d'Habitation des maisons secondaires**

Suite à un courrier de l'Etat, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'annuler le taux de la Taxe d'Habitation et de créer la Taxe d'Habitation des maisons secondaires et de choisir un taux.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer cette nouvelle de taxe et de choisir le même taux de la Taxe d'Habitation c'est-à-dire 7.98 €.

De cette manière, aucun changement financier pour les propriétaires.

### **Vote à l'unanimité**

#### **Avis :**

Choix des 3 villages pour placer un hôtel des insectes. Le maire propose un tirage au sort par M Brisset (le plus ancien), il procède au tirage :  
Il s'agit de : Chez Chabineau, La Touzetterie, Le Plonget.

#### **Informations**

Pour information

Le maire présente une petite synthèse concernant les dotations de l'état (toutes confondues) pour la commune :

2021 : 188,000€

2022 : 189,173 €

2023 : 190,231€

Ca se maintient !

- L'enquête publique concernant la vente d'une partie du chemin des Frouins.

Le maire donne lecture du procès-verbal rédigé par M Le Commissaire. Ce dernier donne un avis très favorable pour la vente de cette partie de chemin.

- M le maire donne lecture d'un courrier d'une ancienne adjointe (équipe municipale de M Madé) qui exprime des remerciements concernant la remise officielle du nom au stade communal. Cependant s'excuse de ne pas être des nôtres ce jour.

- Le maire fait savoir que le week-end du 25 et 26 mars fut un succès. Autant sur la qualité des spectacles que sur la participation lors des activités qui ont eu lieu sous le chapiteau.

- Le maire fait part que le SDIS contrôle couramment les bornes incendie de la commune, le résultat n'est pas favorable puisque dernièrement 2 bornes sans aucun souci auparavant sont devenues des bornes incendies restreintes, donc ne pourront pas être considérées utilisables pour les prochains permis de construire.

Le maire va prendre rendez-vous (avec le SDIS) pour en savoir davantage de cette situation très inquiétante et va travailler pour la mise des dernières bâches DECI pour (L'année prochaine si tout va bien).

## **INTERVENTIONS**

### **M Frédéric BAUDOIN**

-a rencontré le prestataire pour remettre en état les routes communales (Point à temps automatique et passage de petite bouille). Les devis sont de plus en plus élevés.

Le maire fait savoir que la ligne voirie fonctionnement au budget a été « gonflée » pour pouvoir intervenir sur la voirie au mieux.

-fait savoir que le tracteur et broyeur sont en réparation. Il fait savoir qu'il a voulu changer de prestataire concernant les réparations des engins.

M Brisset intervient sur le sujet des employés communaux (mauvaises pratiques des engins...).

M le maire demande à M Brisset d'être correct envers les agents et qu'il cesse de dire toujours les mêmes propos à leur rencontre.

### **M Eric BOURDEVERRE**

- demande au maire s'il peut profiter de mairie info pour s'exprimer personnellement.

Le maire donnera son accord en fonction du contenu, mais fait savoir que M Bourdeverre est adjoint à la communication. Si c'est le sujet proposé par M Bourdeverre est censé, fondé ... constructif, pourquoi pas.

- fait savoir que la chasse aux œufs a été annulée (cause météo) et propose d'offrir des chocolats de pâques à la sortie de l'école jeudi prochain.

- il interpelle M le maire comme quoi des personnes tournent autour de la poutre qui est tombé (accident) du porche de l'église. Ne faudrait-il pas la conserver dans un bâtiment ? Le Maire fera le nécessaire pour la mettre à l'abri. Demande si le devis pour la réparation de ce porche est connu.

Le maire n'a rien reçu à ce jour, mais il est fort possible qu'un agent va réaliser le travail.

- Il fait savoir qu'il y a des nids de poule Rte de la Tranche.

Le maire fait savoir que les agents ont commencé à boucher les NOMBREUX trous.

- porte connaissance à l'assemblée, qu'avec M le Maire, il va suivre une formation sur le fonctionnement des associations le 18 avril à Saintes.

- fait savoir que jeudi prochain, 2ème réunion concernant la frairie.

-demande si des élus pourraient éventuellement s'occuper le samedi après-midi de la frairie à la mise en place de jeux sur le stade.

### **Mme Severine CLEMENT :**

- L'APE fait une vente de madeleine bijoux, et propose cet achat aux élus.

- Fait savoir qu'un trou se trouve juste devant les poubelles à chez Cornet.

Séance levée 23h30